



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
LA CHAPELLE SUR ERDRE

GROUPE DE TRAVAIL
« NOUVEL EQUIPEMENT »

COMPLEMENT ANALYSE DES BESOINS
D'UN NOUVEL EQUIPEMENT COUVERT

Janvier 2012

SUIVI DES MODIFICATIONS

Date	Objet
22-Sep-2011	Création du document - Mise à jour et analyse des besoins exprimés par les clubs - Commentaires sur le projet de la Municipalité
16-Jan-2012	Corrections après présentation au Bureau de l'OMS
19-Jan-2012	Corrections après relecture par le Bureau de l'OMS

SOMMAIRE :

Point de la situation à fin Septembre 2011	4
Analyse de la situation actuelle	5
Les disciplines utilisatrices.....	5
<i>Badminton</i>	5
<i>Basket Ball</i>	5
<i>Futsal</i>	6
<i>Handball</i>	6
<i>Roller in Line</i>	7
<i>Volley Ball</i>	7
Evolution des effectifs en regard des équipements disponibles	9
Compatibilités techniques des équipements avec les différentes disciplines	10
<i>Halle Bernard Corneau</i> :.....	10
<i>Halle de Mazaire</i> :.....	10
<i>Gymnase de Mazaire</i> :.....	10
<i>Gymnase de la Coutancière</i> :.....	11
<i>Nouvel équipement : salle d'entraînement (44x32m)</i> :.....	11
<i>Nouvel Equipement : salle événementielle (44x25m proposition Municipalité) ou (44x32m demandé par l'OMS)</i> :.....	11
Analyse chiffrée de l'occupation actuelle et des besoins	13
Hypothèses et méthode d'analyse.....	13
<i>Evaluation de l'Offre</i>	13
<i>Evaluation de la demande</i>	15
Occupation envisagée à l'horizon 2017	16
<i>Analyse en occupation salles</i>	16
<i>Analyse en occupation terrains</i>	16
<i>Observations</i>	16
<i>Tentative d'élaboration d'un planning prévisionnel d'occupation</i>	17

Commentaires sur le projet de la Municipalité de Janvier 2011	19
Conclusions	21

COMPLEMENT D'ANALYSE DES BESOINS D'UN NOUVEL EQUIPEMENT COUVERT

POINT DE LA SITUATION A FIN SEPTEMBRE 2011

- **22 Janvier 2010** - Après de multiples réunions du Groupe de Travail « Nouvel Equipement Couvert », lors de sa cérémonie des Vœux 2010, l'OMS a remis à la Municipalité un document synthétisant les besoins des clubs chapelains pour un Nouvel Equipement Couvert. Ce document peut être téléchargé et consulté sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

ftp://ftp2.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/expression_besoins_nouvel_equipement.pdf

- **21 Janvier 2011** – Lors de la cérémonie des Vœux 2011 de l'OMS, la Municipalité remet à l'OMS un document sur ses premières propositions pour la réalisation d'un Nouveau Complexe Sportif. Ce document de travail peut être téléchargé et consulté sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

ftp://ftp2.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/proposition_travail_nouvel_equipement.pdf

- Ce document a été présenté et commenté par la Municipalité lors de réunions qui ont suivi. Par rapport aux besoins exprimés par les clubs en Janvier 2010, de nouveaux éléments sont venus s'ajouter :
 - Association au projet des besoins du Comité Départemental de Karaté par l'adjonction d'un Dojo Départemental et la possibilité d'utiliser périodiquement une des salles pour ses activités.
 - Elargissement de l'utilisation du complexe à d'autres activités par l'adjonction de plus de 500m² d'espaces de convivialité et la prise en compte des besoins d'autres utilisateurs.
 - Etablissement par les services municipaux d'un planning prévisionnel d'affectation des équipements sportifs dans le contexte de l'addition de ce nouvel équipement au parc actuel des salles. A noter que ce planning a suscité un certain émoi dans la communauté sportive chapelaine.
- Depuis, les associations sportives utilisatrices se sont réunies à plusieurs reprises pour essayer d'élaborer et de présenter leur propre planning d'affectation des équipements sans vraiment arriver à une proposition commune qui satisfasse tout le monde. Néanmoins, des points importants ont été abordés permettant de compléter l'analyse des besoins présentés il y a deux ans, notamment l'évolution des effectifs concernés pendant cette période et l'adaptation des équipements actuels et futurs à la pratique des différentes disciplines. Ce document complémentaire a pour but d'actualiser le premier avec ces nouveaux éléments

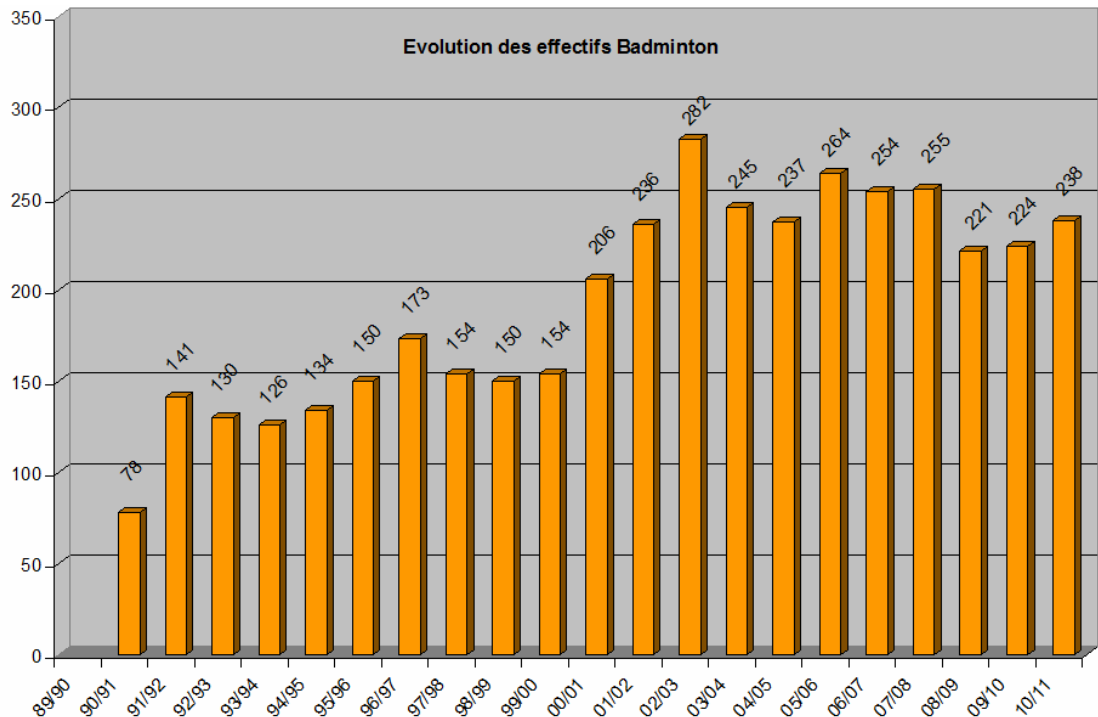
ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

LES DISCIPLINES UTILISATRICES

Depuis la remise en Janvier 2010 de notre premier document sur l'analyse des besoins d'un nouvel équipement, les effectifs des clubs utilisateurs ont évolué positivement confirmant les besoins exprimés :

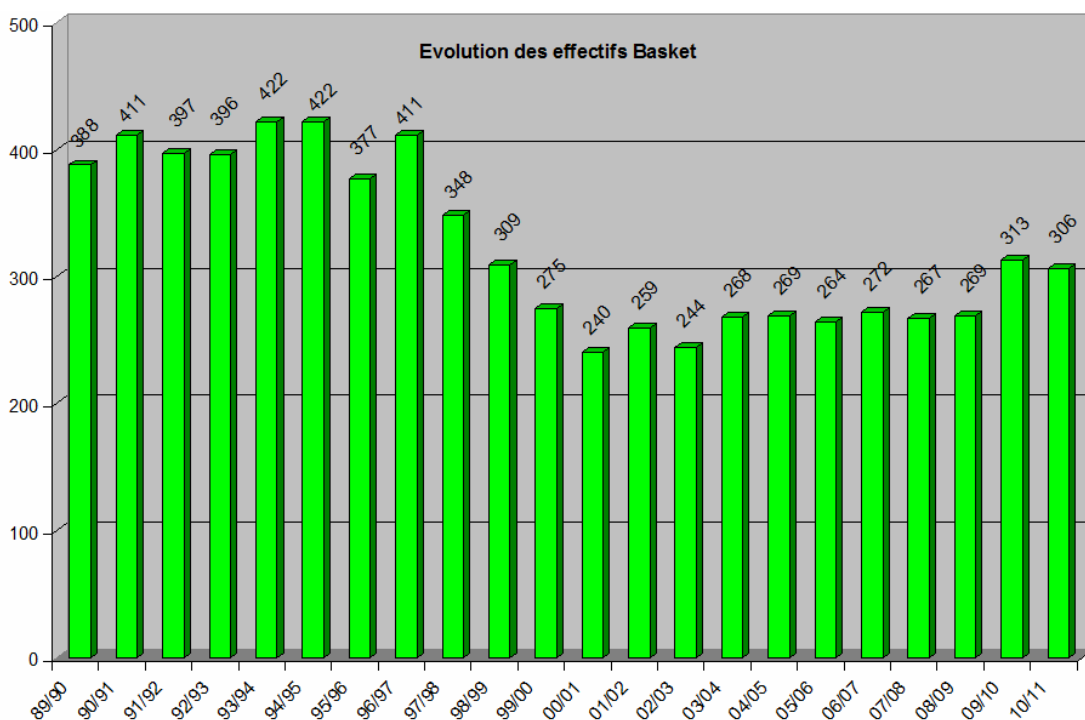
BADMINTON

Effectifs 2008-2009 : **221** licenciés → 2010-2011 : **238** licenciés



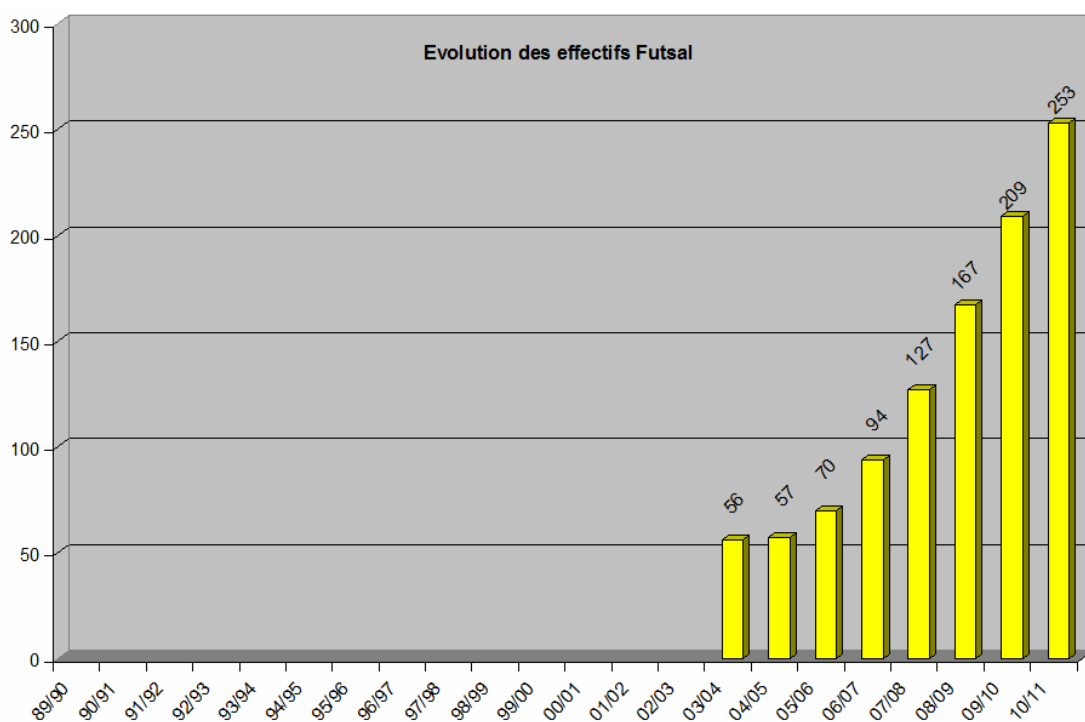
BASKET BALL

Effectifs 2008-2009 : **269** licenciés → 2010-2011 : **306** licenciés



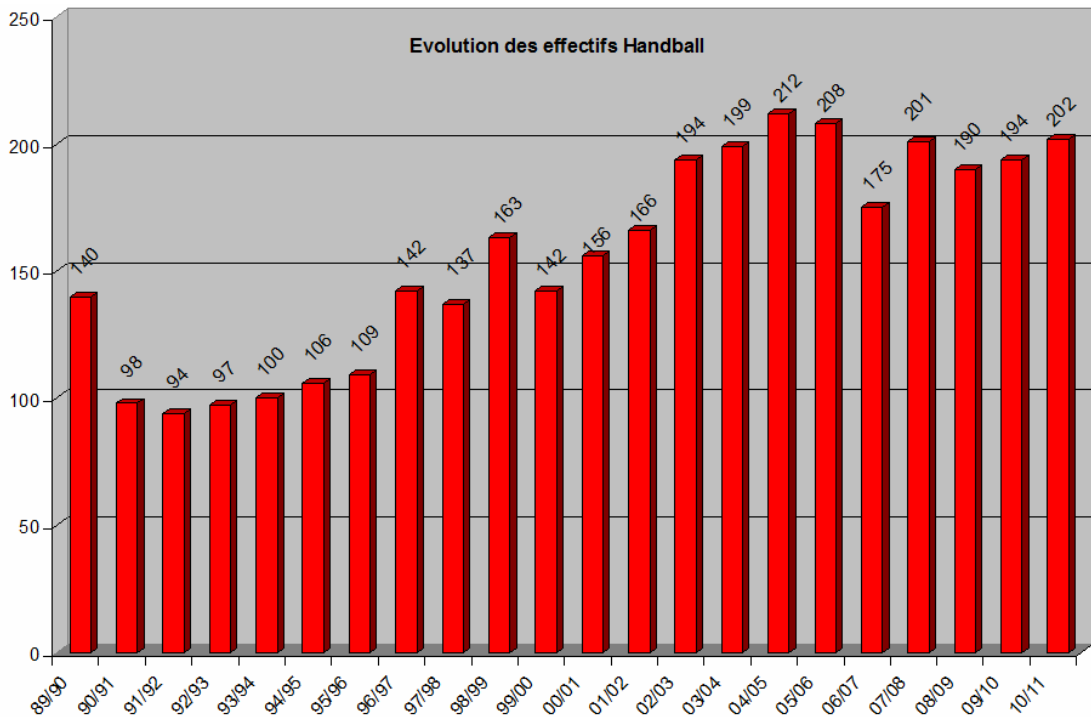
FUTSAL

Effectifs 2008-2009 : **167** licenciés → 2010-2011 : **253** licenciés



HANDBALL

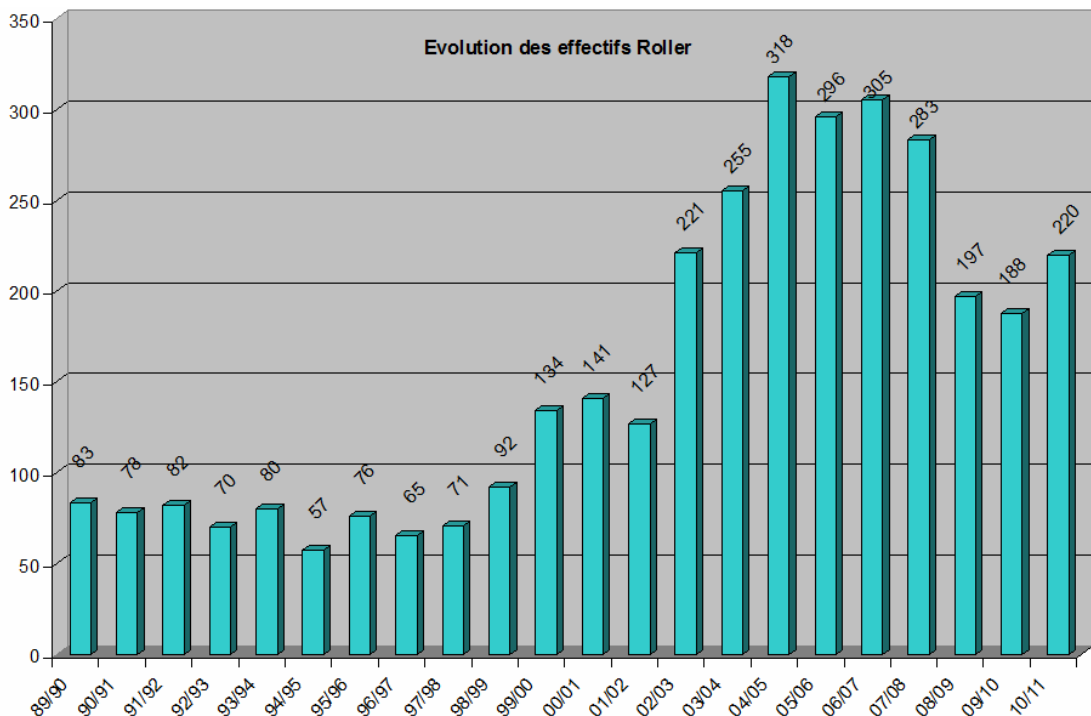
Effectifs 2008-2009 : **190** licenciés → 2010-2011 : **202** licenciés



ROLLER IN LINE

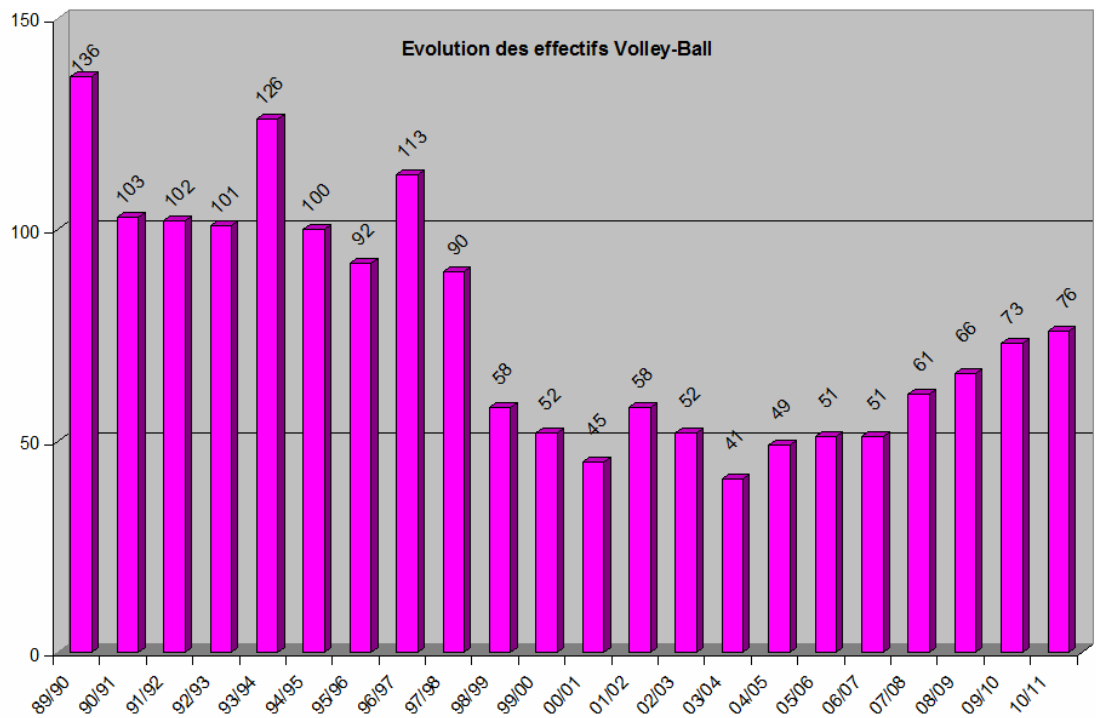
Effectifs 2008-2009 : **197** licenciés → 2010-2011 : **220** licenciés

Extrapolation à l'horizon 2017 : **300** licenciés



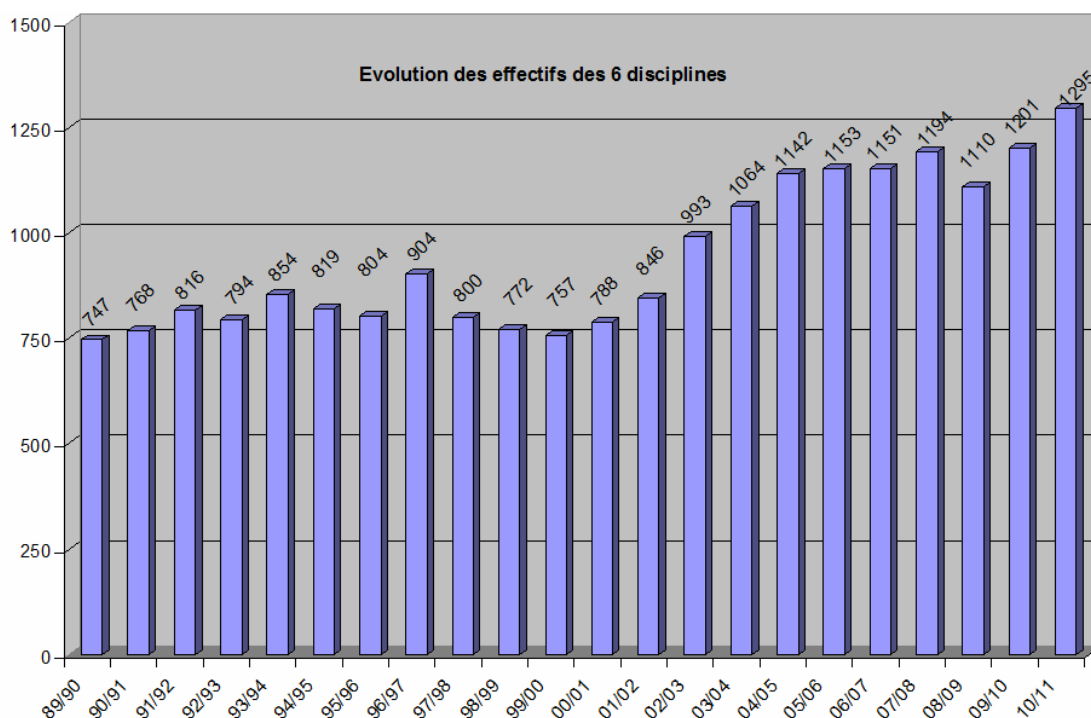
VOLLEY BALL

Effectifs 2008-2009 : **66** licenciés → 2010-2011 : **76** licenciés



EVOLUTION DES EFFECTIFS EN REGARD DES EQUIPEMENTS DISPONIBLES

Si l'on analyse sur ces 22 dernières années l'évolution globale des effectifs des 6 disciplines utilisatrices principales des salles multisports, malgré la baisse de certains sports traditionnels (Basket, Volley), on constate une augmentation constante, parfois importante pour les sports les plus récemment implantés (Badminton, Roller et Futsal), des autres disciplines.



De 750 licenciés il y a 22 ans, nous sommes passés à près de 1300 licenciés la saison dernière **soit une augmentation de 73 %**.

Sachant que pendant cette même période aucun nouvel équipement multisports couvert n'est venu enrichir le parc existant (le plus récent équipement, le gymnase de la Coutancière, a été mis en service en 1987), et si l'on applique brutalement le même rapport d'évolution aux nombres de salles nécessaires pour les accueillir, **il faudrait avoir aujourd'hui près de 3 salles supplémentaires soit au total 7 salles multisports couvertes sur la commune.**

COMPATIBILITES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS AVEC LES DIFFERENTES DISCIPLINES

Lors de la réunion du 12 Juillet 2011 nous avons examiné avec les clubs la compatibilité technique des équipements avec les différentes pratiques.

HALLE BERNARD CORNEAU :

Badminton :

- Non : courant d'air, éclairage, hauteur de plafond insuffisante.

Basket :

- Oui : mais hors norme nationale

Futsal :

- Non : trop court en longueur

Handball :

- Non : trop court en longueur

Roller In line Hockey :

- Non : trop court

Volley-ball :

- Oui : mais un terrain

HALLE DE MAZAIRE :

Badminton :

- Oui : mais pas de traçage et sous réserve d'éclairage adapté.
- Compatibilité sol ?

Basket :

- Oui : 1 terrain niveau Région

Futsal :

- Oui

Handball :

- Oui : mais palanquères trop proches pour niveau Région

Roller In line Hockey :

- Oui : Pb des palanquères amovibles

Volley-ball :

- Oui : mais pas de traçages ni de réserves pour les poteaux

GYMNASE DE MAZAIRE :

Badminton :

- Non : problème de verrières, nb terrains et hauteur

Basket :

- Oui : si changement de panneaux actuellement non conformes

Futsal :

- Oui : mais pas assez de recul pour les matchs au niveau National

Handball :

- Oui : mais pas assez de recul pour les matchs au niveau Région

Roller In line Hockey :

- Non : trop petit, sol à refaire et terrain à recentrer vers les tribunes

Volley-ball :

- Oui : 1 terrain

Gymnastique :

- Oui : par la proximité de la salle spécialisée Jacques Canzillon, mais seulement pour un plateau de compétition féminin, trop petit pour un plateau mixte.

- Possibilité d'accueil du public très insuffisante

GYMNASE DE LA COUTANCIERE :

Badminton :

- Oui : mais pas de tournoi niveau National (5 terrains)

Basket :

- Oui : si changement de panneaux actuellement non conformes

Futsal :

- Oui

Handball :

- Oui

Roller In line Hockey :

- Oui : si changement de sol et mise en place de palanquères

Volley-ball :

- Oui : 1 terrain

NOUVEL EQUIPEMENT : SALLE D'ENTRAINEMENT (44X32M) :

Badminton :

- Minimum 6 terrains, hauteur 9m, pas de verrières non occultées

Basket :

- 2 terrains avec séparation

Futsal :

- 1 terrain (2 terrains transverses pour les jeunes)

Handball :

- 1 terrain (2 terrains transverses pour les jeunes avec séparation)

Roller In line Hockey :

- Oui si sol adapté et palanquères fixes

Volley-ball :

- 1 terrain en longueur (3 terrains en largeur)

Gymnastique :

- Ancrages au sol pour agrès d'échauffement

NOUVEL EQUIPEMENT : SALLE EVENEMENTIELLE (44X25M PROPOSITION MUNICIPALITE) OU (44X32M DEMANDE PAR L'OMS) :

Badminton :

- Minimum 9 terrains, hauteur 9m, pas de verrières non occultées

Basket :

- 1 terrain

Futsal :

- 1 terrain (2 terrains transverses pour les jeunes)

Handball :

- 1 terrain (2 terrains transverses pour les jeunes)

Roller In line Hockey :

- Non

Volley-ball :

- 1 terrain en longueur (3 terrains en largeur)

Gymnastique :

- Une salle de 44x25m ne permet pas de mettre en place dans de bonnes conditions un plateau de compétition mixte (masculin/féminin = 9 agrès +

praticable commun) d'où la demande initiale d'une salle événementielle de 44x32m.

- Ancrages au sol pour agrès de compétition
- Salle adjacente d'échauffement indispensable

ANALYSE CHIFFREE DE L'OCCUPATION ACTUELLE ET DES BESOINS

HYPOTHESES ET METHODE D'ANALYSE

Nous avons utilisé la même méthode d'analyse que pour le précédent rapport que nous rappelons ci-dessous.

L'analyse de l'occupation des équipements a été faite en comparant les possibilités futures avec l'occupation envisagée des clubs à l'horizon 2017 pour les entraînements en semaine.

Etant donnée la diversité d'occupation des salles par les différentes disciplines (nombre de terrains dans les salles et certaines salles non utilisables par certaines disciplines), deux méthodes d'analyse ont été menées :

- Analyse du nombre de salles par rapport à la demande. Cette méthode sous-évalue le besoin car certaines salles sont prises en compte mais non adaptées à certaines disciplines
- Analyse du nombre de terrains par rapport à la demande. Cette méthode surévalue le besoin car elle ne prend pas en compte des terrains dans des équipements non adaptés à certaines disciplines

La bonne évaluation se situe sans doute entre les résultats des 2 méthodes.

EVALUATION DE L'OFFRE

Les horaires d'occupation potentielle des salles pris en compte pour l'évaluation de l'offre sont les suivants :

	Début	Fin	Nb Heures
Lundi	17h30	22h45	5,25
Mardi	17h30	22h45	5,25
Mercredi	14h00	22h45	8,75
Jeudi	17h30	22h45	5,25
Vendredi	17h30	22h45	5,25
Samedi	09h00	12h45	3,00
Total			32,75

Une salle est donc utilisable 32,75 heures par semaine pour les activités associatives. En réalité pour des raisons pratiques (disponibilité de l'encadrement, âge des sportifs, ...), ces plages horaires ne sont pas utilisées en totalité. Cela viendra encore conforter les résultats obtenus.

Certains clubs ont demandé des créneaux en dehors des ces plages horaires (jusqu'à 23 heures le soir et le mercredi matin réservé aux scolaires). Nous les avons pris en compte dans les demandes mais n'avons pas changé les horaires de disponibilité. Nous avons considéré que toutes les salles pouvaient potentiellement accueillir toutes les disciplines même si les réservations dans les sols ou les traçages ne le permettent pas vraiment. Seules exceptions : la halle des Sports de Gesvrine n'est pas utilisable par le Handball et par le Roller in Line (trop courte en longueur).

Potentialité future des équipements en nombre de salles

Equipements	Salles
Halle Bernard Corneau	1
Halle de Mazaire	1
Gymnase de Mazaire	1

Gymnase de La Coutancière	1
Salle Evènementielle	1
Salle Annexe	1
Nombre total de salles	6
Potentiel heure-salle par semaine (32,75 h/semaine)	196,50

Potentialité future des équipements en nombre de terrains

Pour évaluer les besoins supplémentaires nécessaires nous avons également considéré 2 hypothèses. Le nombre de terrains possible est basé sur les normes actuelles des fédérations sportives.

- 1 - Construction de 2 salles supplémentaires, une de 44m x 22m et une de 44m x 32m

Equipements	Badminton	Basket-ball	Futsal	Handball	Roller In Line Hockey	Volley-ball
Halle Bernard Corneau	5	1	0	0	0	1
Halle de Mazaire	8	2	1	1	1	3
Gymnase de Mazaire	5	1	1	1	1	3
Gymnase de La Coutancière	5	1	1	1	1	3
Salle Evènementielle 44x22	5	1	1	1	1	3
Salle Annexe 44x32	8	2	1	1	1	3
Nombre total de terrains	36	8	5	5	5	16
Potentiel heure-terrains par semaine (32,75 h/semaine)	1179	262	163,75	163,75	163,75	524

- 2 - Construction de 2 salles supplémentaires avec une aire de jeu de 44m x 32m

Equipements	Badminton	Basket-ball	Futsal	Handball	Roller In Line Hockey	Volley-ball
Halle Bernard Corneau	5	1	0	0	0	1
Halle de Mazaire	8	2	1	1	1	3
Gymnase de Mazaire	5	1	1	1	1	3
Gymnase de La Coutancière	5	1	1	1	1	3
Salle Evènementielle 44x32	8	2	1	1	1	3
Salle Annexe 44x32	8	2	1	1	1	3
Nombre total de terrains	39	9	5	5	5	16
Potentiel heure-terrains par semaine (32,75 h/semaine)	1277,25	294,75	163,75	163,75	163,75	524

EVALUATION DE LA DEMANDE

Pour les besoins de l'analyse seule les 6 principales disciplines utilisatrices ont été prises en compte :

Discipline	Club	Effectifs 2010-2011
Badminton	Badminton Club de L'Erdre	238
Basket-ball	Erdre Basket Club	306
Futsal	Futsal Club de l'Erdre	253
Handball	La Chapelaine HandBall	202
Roller	Roller Skating de l'Erdre	220
Volley-ball	ACC Volley	76
Total		1295

Les utilisations par les autres disciplines (UNSS, Arts martiaux, Athlétisme, Gymnastique volontaire) ainsi que les créneaux que la ville veut se réserver dans les futurs équipements pour l'Ecole de Sport et le Service Jeunesse n'ont pas été prises en compte pour ne pas compliquer l'analyse. Cela ne viendra que confirmer les résultats obtenus.

Seules les occupations pour les entraînements dans la semaine ont été analysées. Les utilisations pour les matches le week-end n'ont pas été prises en compte.

Nous avons demandé aux clubs des 6 disciplines concernées de nous fournir :

- Le planning d'utilisation qu'ils souhaiteraient avoir à l'horizon 2017 exprimé en nombre de terrains occupés pour chaque tranche horaires et ce pour chaque jour de la semaine (granule ¼ d'heure).

Analyse des prévisions d'occupation fournies par les clubs

		Badminton	Basket-ball	Futsal	Handball	Roller	Volley-ball
Horizon 2017	heure-salle	35	47,5	43	28	26,5	6
	heure-terrain	269,5	64,5	43	28	26,5	18

Ses prévisions sont légèrement inférieures à celles présentées dans la précédente analyse sauf pour le Roller qui, à l'époque, n'avait pas exprimé ses besoins.

Ces demandes ont été confrontées à l'offre future pour évaluer son adéquation aux besoins, l'analyse consistant à calculer pour chaque discipline le pourcentage d'occupation des salles ou des terrains. La somme de ces pourcentages d'occupation donnant le taux d'occupation global des installations par les 6 disciplines prises en compte.

OCCUPATION ENVISAGEE A L'HORIZON 2017

ANALYSE EN OCCUPATION SALLES

		Badminton	Basket-ball	Futsal	Handball	Roller	Volley-ball	Total
heure-salle	Potentielles	196,50	196,50	196,50	196,50	196,50	196,50	
	Occupées	35,00	47,50	43,00	28,00	26,50	6,00	
Taux d'occupation		17,8%	24,2%	21,9%	14,2%	13,5%	3,1%	94,7%

ANALYSE EN OCCUPATION TERRAINS

		Badminton	Basket-ball	Futsal	Handball	Roller	Volley-ball	Total
heure-terrain Hypothèse 1	Potentielles	1179,00	262,00	163,75	163,75	163,75	524,00	
	Occupées	269,50	64,50	43,00	28,00	26,50	18,00	
Taux d'occupation		22,9%	24,6%	26,3%	17,1%	16,2%	3,4%	110,5%
heure-terrain Hypothèse 2	Potentielles	1277,25	294,75	163,75	163,75	163,75	524,00	
	Occupées	269,50	64,50	43,00	28,00	26,50	18,00	
Taux d'occupation		21,1%	21,9%	26,3%	17,1%	16,2%	3,4%	106,0%

OBSERVATIONS

Concrètement :

- l'analyse « Salles » montre que **2 salles supplémentaires** seraient occupées à **94,7 %**
- l'analyse « Terrains » montre que **1 salle de 44m x 22m + 1 salle de 44m x 32m supplémentaires** seraient occupées à **110,5 %**
- l'analyse « Terrains » montre que **2 salles de 44m x 32m supplémentaires**, du par l'apport de terrains supplémentaires au Badminton et au Basket, seraient occupées à **106 %**

Si l'on intègre les besoins « Ville » (Ecole de Sport et Service Jeunesse) et l'activité UNSS des 2 collèges silhouettés dans le projet de planning de la proposition de la municipalité, ce qui représente plus de 20 heures/salle, on obtient les taux d'occupation suivants :

- l'analyse « Salles » montre que **2 salles supplémentaires** seraient occupées à **105 %**
- l'analyse « Terrains » montre que **1 salle de 44m x 22m + 1 salle de 44m x 32m supplémentaires** seraient occupées à **122,8%**

- l'analyse « Terrains » montre que **2 salles de 44m x 32m supplémentaires**, du par l'apport de terrains supplémentaires au Badminton et au Basket, seraient occupées à **118,3 %**

TENTATIVE D'ELABORATION D'UN PLANNING PREVISIONNEL D'OCCUPATION

Le planning prévisionnel d'occupation présenté par la Municipalité en Janvier 2011 lors de la présentation de son projet ayant suscité un vif émoi dans la communauté sportive chapelaine, le groupe de travail a tenté d'élaborer son propre planning pour le présenter aux élus.

L'élaboration d'un planning prévisionnel d'occupation des salles en essayant de regrouper les disciplines s'est avérée impossible pour les raisons suivantes :

- Les clubs souhaitent pratiquement tous regrouper leurs entraînements en semaine et leurs matchs du week-end sur un même site, essentiellement pour éviter la multiplication des équipements nécessaires et pour des raisons de logistique. Cela s'avère difficilement faisable, il y aura à terme 4 sites (Mazaire, Coutancière, Corneau, et futur site) et actuellement 6 disciplines utilisatrices. Il faudra donc obligatoirement partager et même si on arrive à dégager un site principal d'activité, accepter de décentraliser certaines activités vers d'autres sites.
- L'analyse des besoins exprimés par les clubs au regard des futures disponibilités montre que l'on est déjà à saturation sans prendre en compte les besoins « Ville », le Sport scolaire UNSS et l'ouverture vers d'autres disciplines. Les clubs justifiant actuellement leurs demandes sur des critères objectifs (séparation des catégories, 2 entraînements pour les équipes évoluant au niveau régional ou supérieur), il est difficile actuellement de les inciter à réduire leurs demandes pour que tout le monde trouve sa place.
- La saturation déjà prévue suppose une utilisation uniforme des plages horaires hors ce n'est pas le cas. Là encore pour des raisons objectives (disponibilité de l'encadrement, pas d'entraînement de jeunes le soir au-delà de certaines heures, positionnement dans la semaine par rapport aux matchs du week-end), les plages horaires ne sont pas uniformément utilisées. Ainsi, si l'on additionne brutalement les demandes des clubs, il faudrait entre 7 à 8 salles tous les jours de la semaine entre 20h et 21h, la situation devenant particulièrement critique le Vendredi soir où entre 18h et 22h30 il faudrait de 7 à 9 salles pour satisfaire les demandes. Comment dans ce cas désigner sans arbitraire les 3 disciplines qui ne peuvent prétendre à un créneau d'entraînement le vendredi ?
- L'attitude passée des clubs montre qu'une fois que leur sont attribués des créneaux d'occupation de salles, il est ensuite très difficile de leur reprendre pour les affecter à d'autres activités, même si l'évolution de leur situation le justifierait (baisse des effectifs ou du niveau de pratique). Négocier dès maintenant avec les clubs un planning d'occupation des équipements à l'horizon 2017 c'est se remettre à terme dans la même situation de blocage qu'aujourd'hui, sans possibilité de s'adapter à l'évolution des clubs ni à l'accueil de disciplines nouvelles.

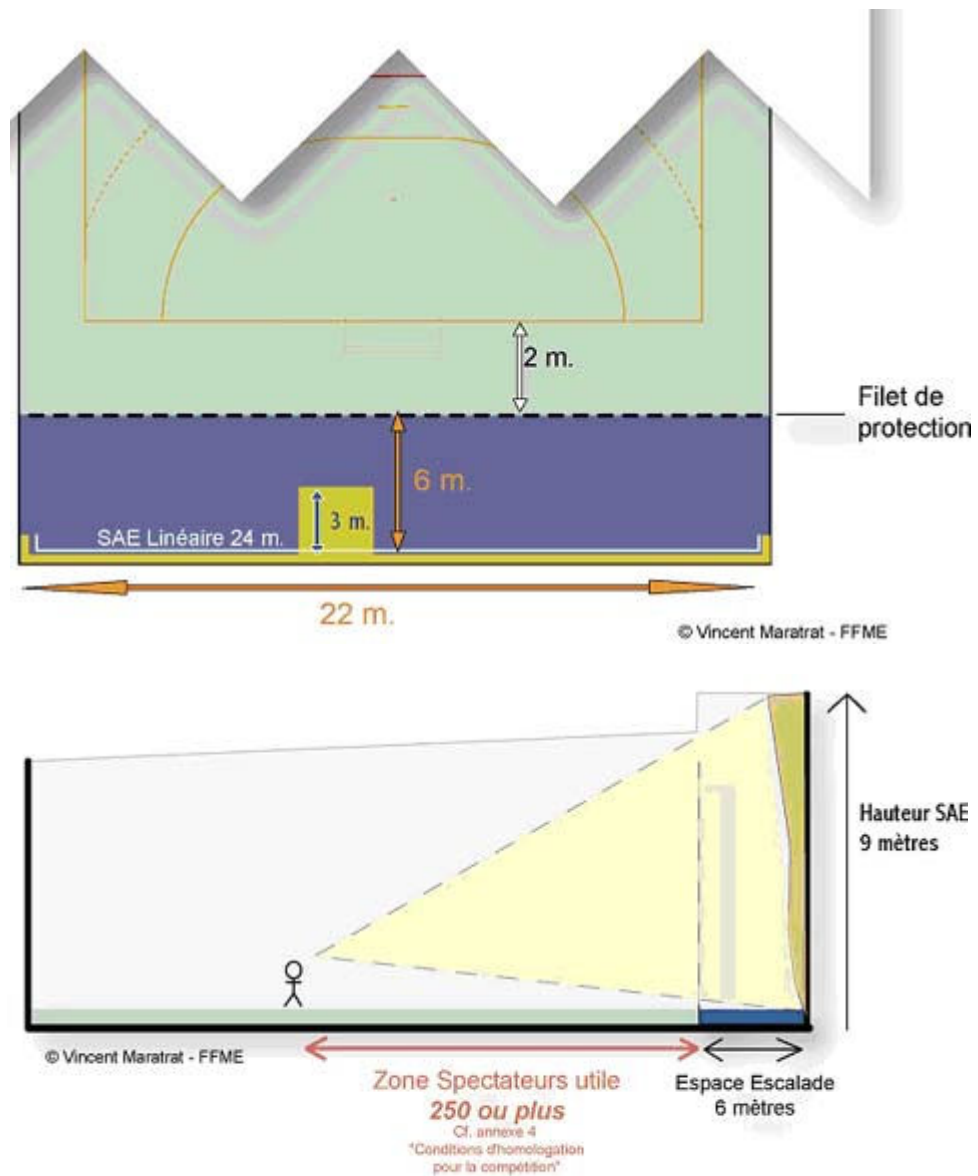
La mise à disposition de ces nouvelles salles doit obligatoirement s'accompagner par l'élaboration et de la mise en pratique de critères objectifs d'affectation des créneaux qui permettent de répartir équitablement la totalité des espaces disponibles entre les disciplines et d'éventuellement les réaffecter si la situation des clubs évolue. La Commission Planification des Equipements et le Bureau de l'OMS travaillent depuis plusieurs mois sur l'élaboration de ces critères.

Une tentative de mise en place de tels critères avait été faite il y a quelques années pour essayer de répartir plus équitablement l'existant. Cette tentative s'est soldée par un échec face au refus des clubs de céder quoique ce soit en période de pénurie. Il devrait en être différent dans le cadre de la répartition de nouveaux espaces.

COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE LA MUNICIPALITE DE JANVIER 2011

Le document « Nouveau complexe sportif – Propositions de travail aux utilisateurs » remis par la Municipalité à l'OMS en Janvier 2011 reprend et satisfait l'essentiel des demandes faites par les clubs dans nos expressions de besoins de Janvier 2010. Il suscite cependant quelques commentaires.

- Incertitude et manque de précision sur l'utilisation de la Salle « Entraînement » certains week-ends par le Comité Départemental de Karaté. Un dojo 4 tatamis pourrait réduire fortement l'utilisation de la salle « Entraînement » par le Karaté certains week-ends et réduire la détérioration du matériel provoqué par le déménagement incessant des tatamis supplémentaires (voir par exemple les problèmes de démontage/remontage des palanquères de la halle de Mazaire)
- La Salle « Evènementielle » doit avoir une surface d'évolution d'au moins 44 x 32 m (et non 44 x 22 m comme proposé dans le projet de la Municipalité) permettant :
 - De s'adapter à la charge d'occupation prévue (ramenée de 110,5 % à 106 % par l'ajout potentiel d'un terrain de Basket et de 3 terrains de Badminton supplémentaires
 - De pouvoir éventuellement y implanter un grand terrain de Roller Inline Hockey dans lequel, sans démontage de palanquères, pourrait s'insérer les terrains des autres sports en salles, aux normes avec les dégagements nécessaires.
 - la mise en place dans de bonnes conditions d'un plateau de compétition mixte de gymnastique (masculin/féminin = 9 agrès + praticable commun) avec les dégagements de sécurité nécessaires autour des agrès.
- La mise en place d'un mur d'escalade dans la salle « Entraînement » ne doit pas empêcher de l'utiliser pour d'autres sports collectifs autres que le Badminton (Handball, Futsal notamment). Cet équipement ne doit pas empiéter sur les aires d'évolution des sports collectifs on ne sait pas comment le sport chapelain évoluera, il ne faut pas d'emblée réduire les possibilités d'utilisation de cette salle et se retrouver comme avec Bernard Corneau avec un équipement inutilisable par le Handball par exemple faute d'une longueur suffisante. Ainsi les normes de la Fédération Française de Montagne de d'Escalade (FFME) stipule une profondeur de 6 mètres pour l'installation proprement dite à une distance de 2 mètres de la ligne de but du terrain de Handball (voir croquis ci-dessous)



La salle « Evènementielle » ou « Entraînement » qui se verrait équipée d'un mur d'escalade à l'une de ses extrémités devrait donc avoir une longueur de 52 mètres pour pouvoir accueillir également des terrains de sport collectifs normalisés. A titre d'exemple, dans la salle du Guignardais du nouvel Ensemble Sportif de Bellestre à Bouaye que certains membres du groupe de travail ont visité le 1^{er} Octobre dernier, le pied du mur d'escalade se situe à 10 mètres de la ligne de touche du terrain de handball.

CONCLUSIONS

Il faut un minimum de 2 salles de grandes dimensions (44m x 32m minimum) supplémentaires dont une doit être équipée pour accueillir, dans de bonnes conditions, un public nombreux.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
de LA CHAPELLE SUR ERDRE

Allée des Favrières

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Téléphone : 02 40 37 99 04

Courriel : contact@oms-chapelle-sur-erdre.org

Site Internet : www.oms-chapelle-sur-erdre.org